



★ Mobiliser pour Construire ★  
**ACTION TCHADIENNE POUR L'UNITÉ ET LE SOCIALISME / PARTI RÉVOLUTIONNAIRE POPULAIRE ET ÉCOLOGIQUE**  
**Chadian Action for Unity and Socialism/Popular and Ecological Revolutionary Party**  
**( ACTUS/prpe )**

E-mail : [actus-prpe@club-internet.fr](mailto:actus-prpe@club-internet.fr)

N/Réf : 21.01/SG/2012

## LETTRE DE DÉMISSION DU Dr LEY-NGARDIGAL Djimadoum ET DE L'ACTUS/PRPE DU CNCD

**Aux Membres du Bureau  
du Conseil National pour le Changement et la Démocratie (CNCD)**

**Chers Compatriotes,**

Notre Parti ACTUS/prpe, membre fondateur du CNCD vient par le présent communiqué de presse, vous informer des raisons pour lesquelles nous démissionnons de cette structure à compter de ce jour 21 janvier 2012. Il conviendrait de rappeler que lors d'une rencontre informelle en novembre 2011 avec la Coordinatrice Me Annette Laokolé, nous lui avons fait part de notre intention.

Une brève rétrospective de la chronologie des événements, est nécessaire afin de comprendre notre décision.

En effet, nous avons fait preuve d'une longue patience et ce, malgré de nombreuses incohérences politiques, coups tordus, disfonctionnements, opportunisme, indiscipline caractérisée,...qui ont cours au sein du CNCD.

Notre Parti, ACTUS/prpe, membre de l'opposition radicale se bat depuis plus d'une décennie contre la tyrannie du Général Président Déby. Fidèle à notre détermination inébranlable, constant dans notre ligne politique immuable à lutter contre le dictateur et son soutien impérialiste la Françafrique, notre parti ACTUS/prpe a accepté de participer à la réunion informelle des militants de l'opposition et cadres tchadiens du 22 janvier 2011 à Paris. Nous avons été élus par l'assemblée constituante, membre du bureau provisoire de la structure dénommée **Groupe Provisoire de Contact de l'Opposition Tchadienne (GPCOT)**.

Cette entité a pour objectif principal la préparation d'une Conférence de l'opposition plurielle qui a eu lieu les 12 et 13 mars 2012 à Paris.

L'une des résolutions de ladite Conférence fut la création du **Conseil National pour le Changement et la Démocratie (CNCD)** où nous fûmes élus membre du bureau. La confiance qui nous a été témoignée par les différentes assemblée en nous élisant aux directions successives, témoigne si besoin en était, de la bonne appréciation de notre militantisme politique constant et juste en faveur du changement démocratique et pour la cause des masses populaires tchadiennes. Comme à l'accoutumée, nous n'avons épargné aucun effort et sacrifices afin que les missions qui nous ont été confiées soient couronnées de succès. Les autres membres des différents bureaux en sont témoins. Nous tenons ici, solennellement, à les remercier pour leurs félicitations et reconnaissance du travail abyssal de qualité que nous avons accompli durant notre participation au GPCOT et au CNCD.

Au demeurant, rappelons que nous fûmes déjà élus membre de la direction (Commissaire aux relations extérieures) par l'assemblée de la conférence de 2002 de la plus grande coalition de l'opposition plurielle jamais connue de l'histoire tumultueuse du Tchad, en l'occurrence la **Coordination des Mouvements Armés et Partis politiques (CMAP)**. Cette Coordination a regroupé treize(13) Mouvements de l'opposition plurielle comprenant les Partis politico-militaires, partis politiques et société civile. Nous assumâmes cette même responsabilité dans la CMAP/dd avant d'être élu président du COPORT en 2006. En 2007-2008, nous avons été désignés membre de l'importante cellule de communication des Forces de résistance basées à l'Est du Tchad. A tous ces postes de responsabilités, nous avons toujours fait preuve d'abnégation et d'esprit patriotique avec pour seul objectif contribuer à la libération de notre peuple du joug du dictateur Déby.

Ces multiples coalitions de l'opposition plurielle, furent hélas, gangrenées puis atomisées par les agents du pouvoir dictatorial de Déby. Ces individus déguisés en opposants ont infiltrés les structures de ces mouvements de l'opposition. Le plus célèbre d'entre eux, débusqué par l'intrépide journaliste d'investigation Tokinon Alphonse Gong, fut Monsieur Ahmat Yacoub. Cette taupe se réjouit d'avoir réussi à faire exploser plusieurs coalitions de l'opposition dont la CMAP et le COPORT. Ces espions du pouvoir, après avoir accomplis leurs forfaits (missions réussies) en détruisant ces coalitions de l'opposition, signent des pseudos accords de paix et de ralliement au régime. Ce scénario fut aussi



observé le 05 octobre 2011 avec le CNCD qui a vu un groupuscule de ses membres agents secrets du tyran (Dr Abdel Aziz Kodok, Priou Jean Yves, Abkress Barka et Mahamat Ahmat Kébir), rejoindre la cours royale du palais rose de N'djaména.

Notre Parti, ACTUS/prpe persiste dans son juste combat, toujours dans l'espoir qu'un sursaut national irréversible permettrait un jour de mettre hors d'état de nuire ces espions, afin de faire triompher les coalitions successives de l'opposition. Cependant, hélas, le mécanisme de sabotage bien élaboré par le tyran Déby, parvient à triompher une nouvelle fois.

Les causes endogènes et exogènes de l'échec récurrent de l'opposition plurielle face à la dictature de Déby sont multiformes. Une liste non exhaustive permettrait de mieux appréhender le drame de notre peuple et la pérennité de la tyrannie vieille de 21 ans :

- **les causes endogènes** comprennent entre autres l'absence d'une véritable culture démocratique au sein des organisations, la prédominance de la culture tribalo confessionnelle au détriment du patriotisme, de l'anti impérialisme et du nationalisme (les tractations de la demande d'adhésion aux Forces de résistance de l'UFR de l'ACTUS/prpe le 19 février 2009 en sont une preuve).

Les critères de la formation et des structures des coalitions de l'opposition sont fragiles et irrationnels. En effet, les règles d'adhésion des organisations et de certaines personnalités sont d'une légèreté déconcertante. Elles permettent ainsi aux espions du régime et autres opportunistes d'y entrer et de phagocytter les coalitions successives.

- L'absence totale d'une plate forme minimale programmatique politique, démontre les incohérences politiques récurrentes.

Les prises de position du CNCD sont en contradiction avec le combat des masses populaires tchadiennes et celles des peuples africains. Par exemple, dans sa déclaration générale du 13 mars 2011, ce dernier a soutenu le CNT de Benghazi, une horde de renégats et alliés des impérialistes occidentaux qui ont assassiné le Guide Kadhafi, exterminé 100.000 libyens, pillé les ressources pétrolières et recolonisé le pays. Cette abomination est inadmissible. De plus, le CNT est une organisation raciste qui pratique une épuration ethnique en exterminant les travailleurs immigrés subsahariens et les citoyens libyens à la de peau noire. Ces crimes contre l'humanité ont été pourtant dénoncés par certaines organisations humanitaires non gouvernementales : Human Rights Watch (HWR) a accusé dans son rapport du 13 juillet 2011 les rebelles libyens du CNT, d'incendies, de pillages et de mauvais traitements sur des civils lors de leur offensive sur Tripoli à partir du djebel Nafousa. Le président de l'Initiative pour la Résurgence du Mouvement Abolitionniste en Mauritanie (IRA), M. Biram Ould Dah Ould Abeid a dénoncé le 03 septembre 2011 sur BBC Afrique « *la politique criminelle et raciste du CNT à l'égard des noirs africains vivant en Libye. Ses dirigeants devraient aussi être jugés pour crimes contre l'humanité* ». Patrick Cockburn de l'*Independent britannique* a écrit : « *Les corps en décomposition de 30 hommes, presque tous noirs et plusieurs menottés, abattus tandis qu'ils étaient étendus sur des civières et même dans une ambulance au centre de Tripoli... Tout Libyen ayant la peau noire accusé de combattre pour l'ancien régime a une faible chance de survie* ». Et enfin, Amnistie internationale a confirmé que plusieurs des centaines de milliers de travailleurs migrants de l'Afrique subsaharienne ont été étiquetés « *mercenaires* » par les forces du CNT, en vertu de leur couleur de peau, et ont été victimes d'emprisonnement, de torture et d'exécutions sommaires.

De milliers de tchadiens, travailleurs immigrés vivant en Libye depuis plusieurs décennies, ont été massacrés par centaines par les renégats du CNT pour cause de leur peau noire. Les membres du CNCD qui font l'apologie des harkis de libyens de Benghazi se réjouiraient-ils de cette tragédie ?

Ces mêmes membres du CNCD alliés des terroristes du CNT, n'hésitent pas à qualifier de « *mercenaires* » tchadiens nos compatriotes travailleurs immigrés. Ils les désignent ainsi à la vindicte populaire des rats enragés de Benghazi, approuvant de facto leurs massacres. Cette position est une complicité de crime avérée !

Pour notre parti, ACTUS/prpe, nos compatriotes tchadiens et les autres africains maliens, nigériens, camerounais, somaliens, nigériens, sénégalais, burkinabés, centrafricains, congolais, soudanais, Djiboutiens, algériens, égyptiens, mauritaniens, tunisiens...qui ont combattu aux côtés des forces armées jamahiriennes dirigées par le Guide Kadhafi, sont des héros. Ils ont accompli un devoir internationaliste en combattant les puissances impérialistes occidentales qui voudraient recoloniser la Libye. Confondre ces patriotes africains résistants à des « *mercenaires* », c'est faire preuve d'une vision à court terme de l'avenir de l'Afrique en le livrant aux prédateurs impérialistes. Ces braves africains tombés sur le champ d'honneur contre les envahisseurs venus de l'occident, méritent nos hommages appuyés. Ce sont des héros de la libération de notre continent. L'Afrique libérée, indépendante et reconnaissante honorera leur mémoire.



Notre Parti, ACTUS-prpe et l'organisation panafricaine ALAC que nous dirigeons se sont insurgés par plusieurs déclarations et analyses contre cette croisade impérialiste en Jamahiriya et en Côte d'Ivoire [Cf communiqués de presse du 15 décembre 2010, du 09 avril 2011, du 28 juin 2011, du 16 juillet 2011, du 26 octobre 2011...]. Nous avons été pris à partie par certains collabos des impérialistes oubliant que l'un des membres du CNCD en l'occurrence Monsieur Acheick Ibn Oumar a servi successivement deux dictateurs au Tchad, les Présidents Hissène Habré et Idriss Déby en qualité de ministre.

Notre Parti ACTUS/prpe et nous-mêmes n'accepterons jamais de nous associer aux impérialistes pour recoloniser, piller notre continent et massacrer d'autres africains. Pendant ce temps, certains membres du CNCD applaudissent la reconquête coloniale de la Libye, les crimes impérialistes contre l'humanité commis en Côte d'Ivoire et en Jamahiriya, l'assassinat du Guide Kadhafi, le Kidnapping puis la déportation du président légitime Laurent Gbagbo par les troupes françaises à la Haye pour y être jugé par la CPI. Ce tribunal d'essence raciste anti africain est un instrument aux mains des puissances impérialistes occidentales pour humilier et dominer notre continent. L'Afrique est riche, dispose des juristes compétents par conséquent elle est apte à juger ses propres citoyens sur notre sol. Nous condamnons cette nouvelle tendance des impérialistes de ces dernières années à vouloir infantiliser et placer sous tutelle juridique notre continent. Les puissances occidentales impérialistes accepteraient-elles que leurs dirigeants (les présidents étatsuniens Bush père, fils et Obama, le président français Sarkozy, le premier ministre britannique Cameron) qui ont par ailleurs commis des crimes de guerres, crimes contre l'humanité, des destructions et pillages, soient jugés par une cour pénale africaine (CPA) sur notre continent? Ce mépris raciste permanent à l'égard de l'Afrique est insupportable.

Ces mêmes éléments du CNCD, sont vite allés en besogne par opportunisme politique en soutenant le Conseil National de Transition (CNT) d'une part et d'autre part ils attendent le soutien de la France à l'instar de celui apporté aux terroristes de Benghazi qui occupent la Jamahiriya. Quelle crédulité ! A t-on besoin d'être un expert en sciences politiques pour s'apercevoir que le dictateur Déby est soumis à l'impérialisme français grâce à qui il doit sa survie et sa longévité au pouvoir?. Il y a déjà 21 ans que le despote tchadien règne avec terreur sur le Tchad sous la protection du parapluie militaire de l'hexagone.

La France ne sacrifierait jamais le Général Président Déby, tant que ce dernier continue d'être un gardien défenseur zélé de ses intérêts au Tchad. C'est une cruelle vérité que les doux rêveurs se doivent de se l'approprier. Ceux qui ont établi la stupide et simpliste équation: Chute de Kadhafi = Chute de Déby, vivront des lendemains qui déchantent. Comparer le révolutionnaire, le nationaliste, l'anti impérialiste et le véritable panafricain Guide Kadhafi au gouverneur français, délégué de la France au Tchad, le dictateur Déby, c'est faire preuve d'une cécité politique incurable. Pour l'impérialisme, les dirigeants africains insoumis comme l'étaient le Guide Kadhafi et Gbagbo doivent être éliminés alors que les insoumis bénéficient de la protection à vie des puissances occidentales. Ils sont assurés tous risques afin de massacrer les populations et de piller à satiété les ressources des pays.

- L'absence de motivation militante liée à l'opportunisme politique inhérente de certains membres du bureau du CNCD, se traduit par un absentéisme et des retards chroniques, des comportements d'agressivité assimilables à des actes de délinquance, d'autres actes d'incivilité, absence de contributions écrites... sont autant des maux qui minent le CNCD. L'étude statistique sur une période de dix(10) mois des données susmentionnées que nous avons établies en notre qualité de rapporteur, donnent les indications époustouflantes suivantes :
  - 1- Les retards sont passés de 1,25% à 85,86% avec une moyenne constante de 72,65%. Ces retards sont observés systématiquement dans un cercle des membres du bureau dont les raisons réelles d'adhésion au CNCD demeurent suspectes. Comment comprendre qu'une organisation qui combat la délinquance, l'irresponsabilité et le désordre, érigés en mode de gouvernement au Tchad, puisse accepter en son sein l'indiscipline?. Mieux encore, quelques membres arrivent parfois avec un retard de trois heures sur 4 heures de travail aux réunions ! Cette démotivation serait-elle à l'origine de la décision de M.Albatour de quitter le bureau du CNCD, exprimée dans son courriel du 11 décembre 2011 ?
  - 2- Les absences, elles aussi ont connu une croissance spectaculaire de 52,35% dont 2,1% sont justifiées. Le summum de la désaffection est marqué par le constat suivant : certains membres du bureau du CNCD n'ont jamais assisté aux réunions. Ils n'ont pas été sanctionnés pour cause du tenace laxisme dans lequel baigne l'organisation.
  - 3- Dans le domaine des contributions écrites, c'est l'horreur qui nous prend au visage. En effet, des thèmes distribués ou de surcroît choisis par certains membres du bureau eux-mêmes, n'ont jamais été présentés.



Est-ce par carence intellectuelle et/ou par stratégie de sabotage du CNCD? Comment des prétendus intellectuels qui luttent pour insuffler une ère nouvelle de « méritocratie » à la place de la « médiocratie » gouvernementale de Déby, puissent avoir un tel comportement abject ? Le paroxysme de ce comportement inadmissible est marqué par ce phénomène inédit .En effet, certains membres du bureau du CNCD arrivent en réunion sans stylos ni carnets de notes et sans leurs contributions écrites. Cependant, ils sont les premiers à s'ériger en censeurs de ceux qui ont travaillé et proposé par écrits leurs contributions dûment établies. Afin de camoufler leurs défaillances, ces censeurs se lancent dans des prétendus amendements séances tenantes, alors qu'ils n'avaient pas pris connaissance auparavant les documents qui leur ont été transmis par courriels. Ces drôles de militants, font ainsi piétiner les réunions avec une sorte de délectation sadique. C'est toujours dans la salle qu'ils commencent à lire les textes proposés pour amendements alors que ces documents leur ont été transmis par anticipation depuis un ou deux mois. Etrange conception de militantisme ! Ces « saboteurs » du CNCD, pratiquent leur sport favori : la rhétorique insipide des futilités avec le refrain récurrent « y a qu'à faire ça, y a qu'à faire ceci... ». Cette philosophie de « Yakisme » et de tergiversations puériles ont pour conséquences les retards considérables accumulés dans l'élaboration de certains documents dont la forme finale a nécessité trois mois. Cette pratique a aussi eu des répercussions négatives sur le calendrier de certaines activités programmées. Parfois, ces membres perturbateurs du bureau du CNCD poussent l'outrecuidance à vouloir imposer à leur convenance des modifications des textes déjà amendés et adoptés antérieurement par l'assemblée à laquelle ils étaient présents. C'est cette même culture de gestion moyenâgeuse de gouvernement Déby que l'opposition fustige : par exemple en l'espace d'un mois on peut lire les arrêtés et décrets antagonistes ou bien un décret présidentiel paru le matin est abrogé quelques heures plus tard.

Notre pays le Tchad, sera conduit inévitablement vers le chaos avec ce genre de comportement irresponsable lorsque les « intellectuels » n'appliquent pas à eux-mêmes la notion de sacrifices, le sens du travail bien fait, le patriotisme, la discipline, la rigueur, l'honnêteté intellectuelle et morale. Plonger le pays dans l'obscurantisme est inacceptable pour tout tchadien doté de sentiment patriotique peu soit il.

- La création du CNCD a été le théâtre d'une âpre lutte entre Leaders de mouvements politico militaires pour la mainmise sur cette organisation, qui compte pourtant dans ses rangs des partis politiques démocratiques. Cette rivalité laisserait entrevoir en filigrane une certaine condescendance insolente, affichée par les mouvements armés à l'égard des partis démocratiques ou les personnalités civiles. Les Leaders des mouvements politico militaires hésiteraient d'entrer en contact permanent avec la coordinatrice du CNCD : seraient-ils imbus de leur puissance de feu ? Comment une coalition dirigée par une structure réussirait sa mission si les membres déniaient cette prérogative de gestion au bureau du CNCD? Quelles sont les causes subjectives et/ou objectives de cette réticence ? Ce sentiment de supériorité et de mépris serait même proportionnel à la puissance militaire réelle ou supposée de chaque politico militaire. Cette rivalité inter politico militaire a évidemment de fâcheuses répercussions sur la lutte que devrait mener l'opposition plurielle contre le tyran Déby.
- Le laxisme effarant observé dans le fonctionnement du bureau CNCD et les rétentions d'informations par certains groupuscules, impactent négativement sur son évolution. Les accointances de quelques membres avec le pouvoir et les tractations qui avaient eu lieu, étaient connues. Pourquoi ces informations furent-elles cachées à la majorité des autres membres du bureau et pour quel objectif initial ? Pourquoi cette discrimination et sur quels critères fut-elle appliquée? Dans des circonstances gravissimes comme celle-ci, le bureau du CNCD aurait du tenir une réunion extraordinaire afin d'exclure les traîtres. Ceci, n'a pas été fait. Pourquoi ce silence et dans quel but ceux qui étaient dans le secret de ces négociations avaient gardé le mutisme? Y aurait-il une certaine ambivalence calculée de ce noyau d'initiés? Après le ralliement au régime du groupuscule composé de Dr Abdel Aziz Kodok, Priou Jean Yves, Abkress Barka et Mahamat Ahmat Kébir et leur lettre de collective de démission du 13 octobre 2011, le CNCD n'a toujours pas réagi. A quelles fins voudrait-on dissimuler l'acte de trahison de ces ex-membres du CNCD? Ce silence ne serait-il pas assimilé à une approbation tacite souterraine de leur ralliement au régime? Quelles relations politiques entretiendraient certains membres du bureau du CNCD avec les ralliés? Ces légitimes interrogations ne sauraient échapper tout esprit cartésien. Elles suspecteraient cette valse de dissimulations sur la genèse de ces tractations avec le pouvoir. L'absence de transparence caractérisée par des retentions discriminatoires d'informations par « cercles d'affinités » au sein du bureau du CNCD, concoure à son affaiblissement voire à la perte de l'organisation.



- Outre les absences, les retards des membres du bureau du CNCD, il conviendrait aussi de signaler les actes d'indiscipline caractérisée, manifestés par certains membres du bureau. Citons à titre d'exemple le cas d'un membre, qui en séance plénière, voudrait asséner un coup de poing à la Coordinatrice du CNCD, Me Annette Laokolé. Heureusement, le furieux, fut promptement empêché par un voisin. Cette même personne toujours en pleine réunion d'octobre 2011 à proférer à notre égard des menaces en ces termes : « *je t'attends à la sortie pour régler ton compte* ». La aussi les autres membres sensés l'ont retenu et raisonné. Ce comportement de voyou non sanctionné, jette de l'opprobre sur son auteur et sur le CNCD. A-t-on à faire à des « intellectuels » qui voudraient instaurer un débat civilisé au Tchad en remplacement de la loi de la force brutale des armes, imposée par le dictateur Déby?

**Pour les causes exogènes**, il conviendrait de souligner principalement l'asservissement de certaines personnalités aux puissances étrangères, notamment la France pour laquelle elles défendent strictement les intérêts dans l'espoir et en contre partie d'être intronisées par elle. Ces hommes qui seraient membres de la Françafrique, qui pour certains ayant exercé dans le passé des hautes responsabilités politiques à l'instar de Monsieur Acheich Ibn Oumar (ancien ministre des Affaires étrangères du dictateur Hissein Habré) et actuel 1<sup>er</sup> Coordinateur adjoint du CNCD, accepte de facto la recolonisation du Tchad. En effet, dans une interview à la *PANA du lundi 11 juillet 2011*, il implora la France de ne pas retirer ses troupes militaires du Tchad. Comment comprendre qu'un opposant puisse regretter et faire l'apologie du maintien au Tchad des troupes coloniales française dont les multiples interventions ont permis de sauver le dictateur Déby et ses prédécesseurs? Comment accepter de tels propos gravissimes d'un prétendu opposant ? Monsieur Acheich Ibn Oumar serait-il conscient de cette ignominie abyssale en faisant l'apologie des interventions (expéditions coloniales punitives de l'armée française) ? Se rend t-il compte que ces interventions militaires françaises ont coûté la vie à plusieurs milliers de patriotes résistants depuis 1966? Implorer le maintien des bases françaises au Tchad, parapluie du tyran Déby, c'est aussi faire l'apologie consciemment ou inconsciemment de la pérennité du despote au pouvoir. Monsieur Acheich Ibni Oumar se réjouit-il de la mort de tous ces jeunes combattants voire de son propre parti le CDR, tombés à fleur de l'âge sur le champ d'honneur ? Se réjouit-il de l'assassinat du Président de la CPDC, Dr Ibni Mahamat Saleh le 3 février 2008 par le tyran Déby ? Rappelons que ce dernier venait d'être sauvé in extremis grâce à l'intervention du Commandement d'opérations spéciales (COS), composé de troupes d'élites de l'armée française qui a brisé, l'encerclement audacieux du palais rose par les Forces de résistance nationale de l'Alliance Nationale, faisant des centaines de morts. [*La croix du 10.02.2008*].

Savourant diaboliquement sa piètre «pseudo victoire», le despote Déby profita du parapluie des troupes françaises pour assassiner le Leader de la coalition de partis politiques de l'opposition démocratique, Dr Ibni Oumar Mahamat Saleh. À ce jour, le gouvernement français, si soucieux de la « *défense de la démocratie et de la protection des populations contre les dictateurs* », demeure curieusement aphone et aveugle.

Ce paradoxe pour un opposant qui applaudi une armée coloniale d'occupation, serait-il élucidé un jour ?

En revanche, notre Parti, ACTUS/prpe réitère ici sa position constante pour le retrait immédiat, inconditionnel des troupes d'occupation françaises et la fermeture de toutes leurs bases sur le sol national.

Chers compatriotes, membres du bureau du CNCD, ces quelques éléments d'appréciations, susmentionnés nous amènent à prendre les décisions suivantes :

- 1 - à compter de ce jour, 21 janvier 2012, nous, Secrétaire Général et le parti ACTUS/prpe mettons fin à notre collaboration avec le CNCD.
- 2 - nous démissionnons de toutes les structures du CNCD par conséquent l'ACTUS/prpe se retire définitivement de ladite organisation.

Le 21 janvier 2012

**Pour le Comité Central de ACTUS/prpe**  
**Le Secrétaire Général**  
**Dr LEY-NGARDIGAL Djimadoum**

